

ESPACES RURAUX

Des campagnes du Doubs économiquement « citadinisées » ?

Robert CHAPUIS, ThÉMA, UMR 6049 du CNRS-Université de Bourgogne

Jadis, de nombreux villages offraient à leurs habitants des commerces et des services de base (alimentation, école, etc.). Mais la motorisation des ménages, l'installation de nombreux citadins dans les communes périurbaines, la concentration des emplois dans les villes et donc l'intensification des migrations quotidiennes de travail ont profondément modifié les comportements des ruraux ainsi que l'organisation territoriale des commerces et des services dans les campagnes.

La « citadinisation » des campagnes, un processus qui conduit les habitants des campagnes à occuper peu à peu les mêmes types d'emplois, à s'insérer dans les mêmes catégories socioprofessionnelles et à adopter les mêmes styles de comportements que les citadins, semble particulièrement visible dans le Doubs. En effet, les ruraux du département travaillent de plus en plus dans les agglomérations ou à proximité ; de même, ils vont de plus en plus en ville pour faire leurs achats et trouver certains services :

c'est en ce sens qu'ils sont à l'évidence en voie de se « citadiniser ».

Des ruraux qui travaillent en ville

En 1999 (dernier recensement général de l'INSEE), sur les 203 000 emplois que compte le département, 163 000, soit 80 %, se trouvent concentrés dans les agglomérations urbaines ou dans les communes les plus proches de celles-ci. L'espace rural qui, après une trentaine d'années de croissance continue, représente alors le tiers de la population totale du département, ne compte donc que 20 % des emplois, soit 43 000. L'agriculture en fournit certes dans presque toutes les communes rurales mais, au total, n'emploie qu'un actif sur six. Les autres emplois ruraux se situent dans quelques petites communes restées un peu industrielles (par exemple Le Russey, Charquemont, Damprichard, l'Isle-sur-le-Doubs, Saint-Vit) et surtout dans les commerces et les services de bourgs ruraux comme Amancey, Clerval, Levier, Mouthe, Pierrefontaine-les-Varans, Quingey, Rougemont, Saint-Hippolyte, Vercel.

Les entreprises de la campagne ne fournissent ainsi aux actifs qui y résident qu'environ la moitié des emplois que ceux-ci seraient susceptibles d'occuper.

Photo 1 : un engorgement dans la Côte de Morre à Besançon



L'autre moitié des actifs ruraux va donc travailler dans les agglomérations urbaines ou les communes périurbaines et forme l'essentiel de ceux que l'on nomme les navetteurs, c'est-à-dire les travailleurs qui font chaque jour la navette entre leur domicile rural et l'entreprise urbaine ou périurbaine qui les emploie (photo 1). D'une trentaine de kilomètres de Besançon et parfois plus, ce sont 26 000 migrants quotidiens qui viennent chaque jour travailler dans l'agglomération ou sa périphérie proche et ce nombre a été, jusqu'ici du moins, en constante augmentation (ils étaient 14 000 en 1975). En revanche, la perte de 23 000 emplois chez Peugeot entre 1975 et 1999 a réduit le bassin d'emploi du Pays de Montbéliard, malgré de nombreuses créations d'emplois dans le secteur tertiaire. Alors que près de 50 000 navetteurs y venaient travailler en 1975, ils ne sont plus qu'une vingtaine de milliers en 1999, dont environ 9 000 du Doubs, le reste venant du Territoire de Belfort et de Haute-Saône. Dans le Haut-Doubs, ce ne sont pas les agglomérations du département qui attirent le plus les travailleurs, mais plutôt celles de la Suisse voisine. Actuellement plus de 10 000 frontaliers, venant surtout des cantons de Pontarlier, Morteau, Maïche et Mouthe (plus de 1 300 par canton) franchissent quotidiennement la frontière pour travailler en Suisse.

Ainsi, dans la mesure où les campagnes ne fournissent plus assez d'emplois sur place à leurs habitants, ceux-ci sont de plus en plus dépendants, pour leur travail, des villes françaises ou suisses : en ce sens, hors cas particulier du bassin d'emploi de Montbéliard, les campagnes sont bien en voie de se « citadiniser ». Elles le sont également par leur dépendance grandissante des commerces et des services citadins.

Des commerces et des services de base qui disparaissent dans les campagnes

L'INSEE distingue quatre niveaux hiérarchisés de commerces et services. Traditionnellement, une bonne partie des communes rurales possédaient la gamme de base (boulangerie, alimentation générale, bureau de tabac, garage automobile, maçon,



Photo 2 : une ancienne poste et magasin d'alimentation-bureau de tabac dans la commune de Huanne-Montmartin

plombier par exemple) ; la gamme de proximité offrant des équipements utilisés un peu moins fréquemment (boucherie-charcuterie, pâtisserie, fleuriste, pharmacie, médecin généraliste) se trouvait plutôt dans les bourgs (figure 1). Mais, au cours des quarante dernières années, et surtout depuis les années 1980, beaucoup de communes ont vu leurs équipements les plus courants disparaître. Ainsi, entre les Inventaires communaux (recensement des équipements) de 1979 et 1998, environ un quart des cafés et des boucheries, un tiers des épiceries et des bureaux de tabac, 40 % des points de vente de carburants et les deux tiers des écoles primaires ont disparu (photo 2). Seules les boulangeries se sont maintenues.

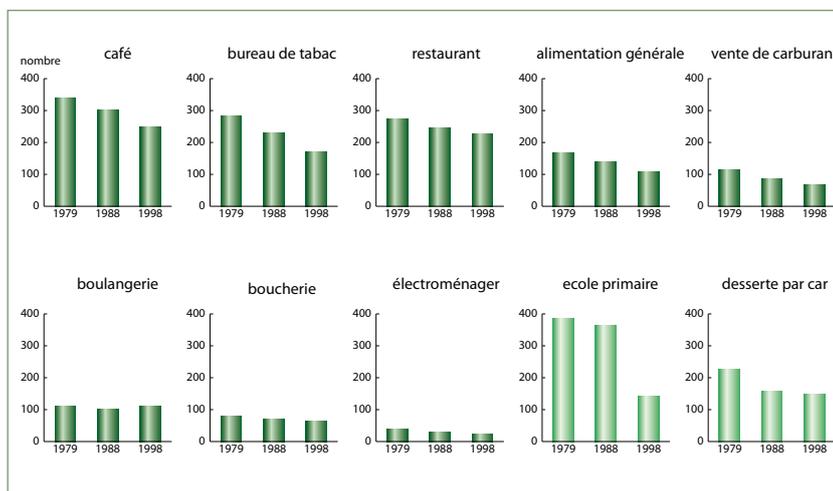


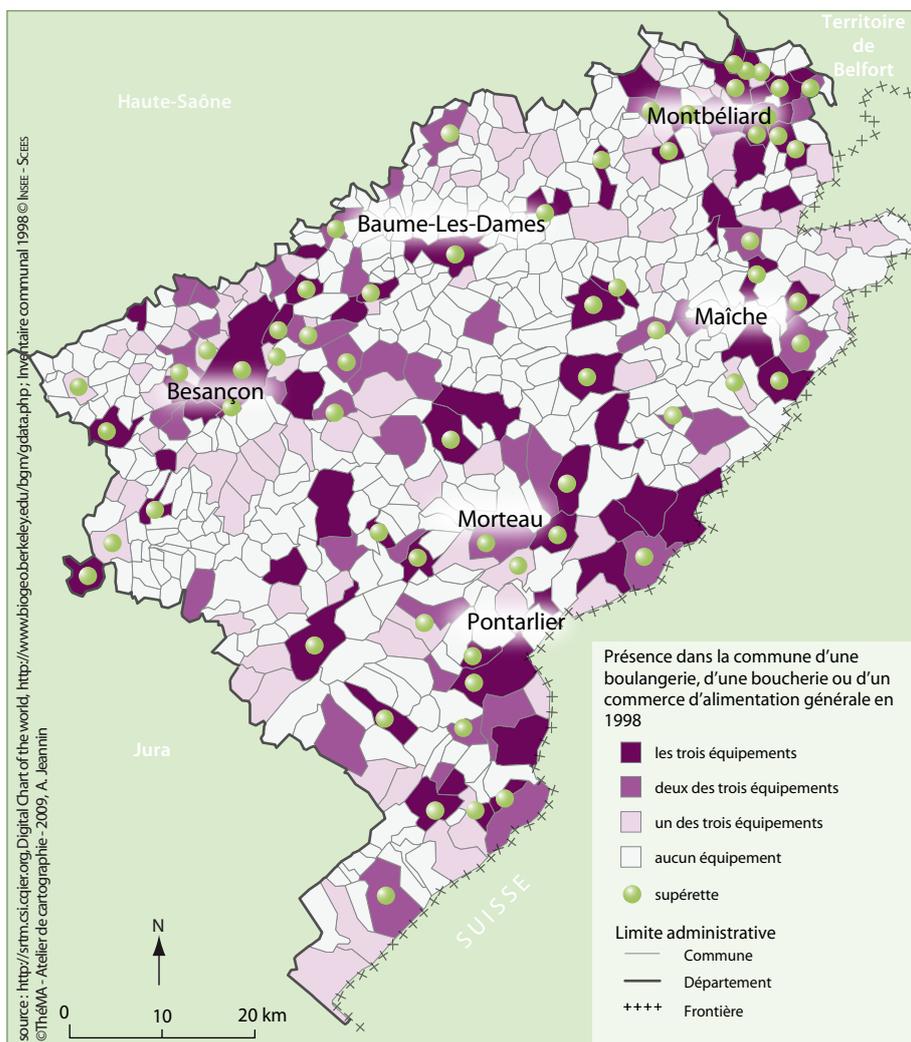
Figure 1 : évolution des commerces et services de base dans les communes rurales du Doubs

L'INSEE indique d'ailleurs que, rien qu'entre 1988 et 1998, la distance aux équipements de base a augmenté dans 14 cantons ruraux les plus éloignés des villes. Désormais, les deux tiers des communes ne possèdent plus aucun équipement et ne sont donc plus, de ce point de vue du moins, que de simples lieux de résidence, des hameaux en somme... Tout se passe maintenant comme si la desserte des campagnes se faisait par des communes qui disposent d'un niveau supérieur de services.



cliché : Jean-Pierre Bévalot

Photo 3 : la zone d'activité commerciale de Besançon-Châteaufarine



Des ruraux qui font leurs courses en ville

En effet, parmi les commerces et services, l'INSEE reconnaît deux autres niveaux, supérieurs aux précédents. La gamme dite intermédiaire comprend des commerces (supermarché, librairie-papeterie, droguerie-quincaillerie, magasin de vêtements par exemple), des services financiers (banque, caisse d'épargne, etc.), des services locaux de l'État (gendarmerie, collège) et des professions de santé (dentiste, vétérinaire, etc.).

Rares sont les communes rurales qui atteignent ce niveau : on n'en compte que 12, toutes d'ailleurs peuplées de 1 000 à 2 000 habitants (par exemple Quingey, Frasne, Levier, le Russey), à l'exception de trois d'entre elles qui, malgré une population modeste (entre 500 et 1 000 habitants), doivent à leur relatif éloignement des villes (Amancey) ou à un apport de clientèle touristique important (Mouthe, les Hôpitaux-Neufs) d'atteindre un niveau d'équipement supérieur à celui que laisserait attendre leur population.

Figure 2 : les commerces dans le Doubs en 1998

L'existence d'un supermarché est assez représentative de ce niveau d'équipement, car les Inventaires communaux de 1988 et 1998 indiquent que les pôles intermédiaires qui n'en possédaient pas sont en train de s'en doter. De plus en plus la desserte de l'espace rural en commerces et services de base ou de proximité se fait au profit des pôles d'une certaine taille (au moins 1 000 habitants, sauf exceptions), détenant les commerces et services de la gamme intermédiaire (villes moyennes et bourgs).

Quant à la gamme élargie intégrant des équipements encore plus rares (cinéma, laboratoire d'analyse médicale, hôpital, hypermarché, etc.), comme on peut s'en douter aucune commune rurale n'en dispose, ni même les villes moyennes ; elle est l'apanage des trois grandes agglomérations (Besançon, Montbéliard, Pontarlier).

Des campagnes commercialement structurées par les hyper et supermarchés urbains

Ainsi, sur le territoire rural s'est tissée une double toile d'araignée, formée par les larges mailles des hypermarchés, qui correspondent approximativement aux arrondissements, et par les mailles plus fines des supermarchés et des services de niveau intermédiaire qui correspondent *grosso modo* à un ou deux cantons.

Aux niveaux inférieurs (services et commerces de base ou de proximité), les supérettes et surtout les magasins isolés (boucheries, épiceries, à l'exception des boulangeries qui se maintiennent) ainsi que les services associés, ont du mal à survivre. Le passage d'une mobilité de la marche à pied ou du vélo à une mobilité de la voiture aboutit à une montée de deux crans dans la hiérarchie des commerces et des services : la desserte de base et de proximité, qui se maintenait dans de nombreuses communes rurales, est passée au niveau des bourgs et plus encore à celui des agglomérations urbaines, moyennes ou grandes.

En ce sens, les communes rurales se sont bien citadinisées puisque leurs habitants sont devenus

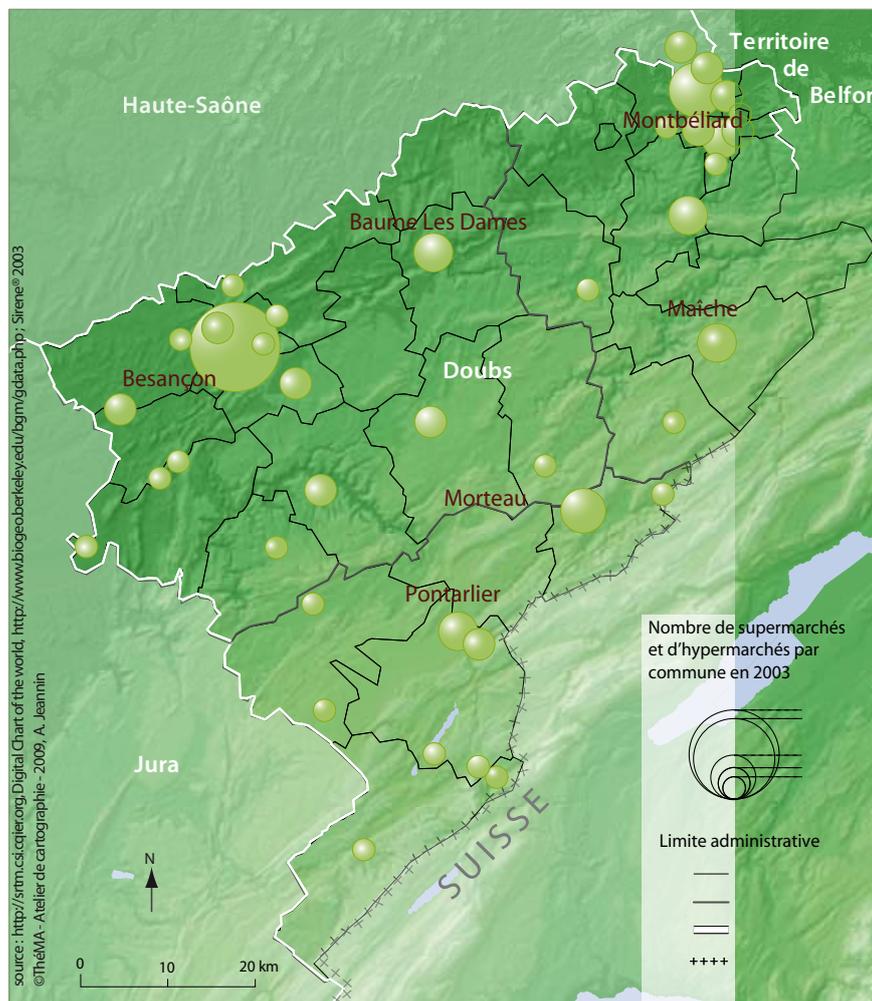


Figure 3 : les supermarchés et hypermarchés dans le Doubs en 2003

plus que jamais dépendants des villes pour leur accès aux biens et aux services, au détriment, il est vrai, des ménages ruraux non motorisés (environ 10 %) pour lesquels cet accès devient difficile voire impossible ■

Bibliographie :

CHAPUIS R., 2007, *Vers des campagnes citadines, le Doubs (1975-2005)*, Besançon, éd. Cêtre, Presses Universitaires de Franche-Comté

HILAL M., RENAUD-HELLIER E., 2005, *Dynamiques démographiques et socio-économiques des pôles intermédiaires périurbains et ruraux : le rôle de la distance à la ville*, in S. Arlaud et al. *Rural-Urbain*, Presses Universitaire de Rennes